



Val d'As

Développement durable de la Vallée du Las
Veille écologique, prévention, culture du risque et de l'environnement
Lien intergénérationnel & solidarité



Toulon - le Revest-les-Eaux - Evenos - Ollioules - la Valette du Var



Val d'As

*Développement durable de la Vallée du Las,
Veille écologique, prévention, culture du risque
et de l'environnement,
Lien intergénérationnel & solidarité.*



Le projet développé par Val d'As s'articule autour du bassin versant du Las, petit fleuve côtier de l'agglomération toulonnaise. Ce cours d'eau est intimement lié à l'histoire du développement économique et industriel de la ville.

A l'aube du 3^{ème} millénaire, différentes actions sont mises en œuvre pour assurer un développement économique et anthropique durable sur le site concerné. La dynamique des réalisations s'appuie sur le lien intergénérationnel et la solidarité.

L'eco-tourisme, l'économie du patrimoine et les projets publics (coulée verte, grotte aménagée...) sont les axes de travail prioritaires.

Val d'As assure aussi une mission d'intérêt général qui tend à inscrire la culture du risque et l'éducation à l'environnement dans les fondements de la citoyenneté. Dans cette dynamique différentes animations et supports de communication qui visent à informer le grand public et les scolaires seront mises en œuvre. Nous souhaitons créer, en parallèle, une cellule de veille sur l'écologie et la prévention des risques.

Val d'As est, avant tout, l'élément moteur des projets structurants de la vallée du Las.



Toulon - le Revest-les-Eaux
Evenos -Ollioules -la Valette du Var



Sommaire

<u>Introduction</u>	1	
<u>Sommaire</u> :	2	
<u>Intoduction</u> :	3	
<u>1) ETUDES :</u>		
1.1) Cahier des charges et clauses techniques	5	
1.2) Le bassin versant du Las	6	
1.3) Les risques naturels et industriels du Las.....	8	
1.4) Valorisation et développement du potentiel touristique de la zone.....	9	
1.5) La coulée verte	10	
1.6) Le label d'éco-qualité et la charte Val d'As.....	10	
<u>2) ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET CULTURE DU RISQUE</u>		11
<u>3) CHANTIER :</u>		
3.1) Chantier d'urgence d'entretien du Las	12	
3.2) Exposition et supports d'information	12	
3.3) Restauration du Béal.....	12	
<u>4) PERSPECTIVES - EMPLOIS ET DEVELOPEMENT À LONG TERME :</u>		
4.1) Pérennisation des emplois.....	13	
4.2) Modalités de professionnalisation et de formation.....	14	
4.3) Les finalités	14	
4.4) Le personnel et ses qualifications.....	15	



Inscription située sur le fronton du chateau Saint-Antoine

Val d'As

la rivière un trait d'union

Le Las est un cours d'eau péri-urbain de type méditerranéen. Il subit les caprices dus aux caractéristiques climatiques régionales extrêmes (crues et étiage sévère). Ainsi, le Las peut être, tantôt à sec, tantôt parcouru par un flot violent d'eaux destructives.

L'homme, depuis des temps immémoriaux, a puisé dans la vallée du Las toutes les richesses nécessaires à ses activités sans réellement respecter les équilibres. A l'aube du 3^{ème} millénaire, la prise de conscience collective de la problématique environnementale et des ses risques naturels a poussé les administrations et le milieu associatif à développer différents projets allant dans le sens du développement durable.

La rivière est aujourd'hui considérée comme un élément patrimonial majeur. L'association Val d'As s'inscrit dans cette dynamique et se propose de mettre en œuvre un projet pour le Las en concertation avec les différents acteurs publics et privés.



le Las en amont de Dardennes - Photo : Ph.Maurel

Photo : L.MARTINAT - VAR-MATIN



Ce projet vise, dans un premier temps, à faire le point sur l'état du milieu naturel et les différentes interactions avec les activités anthropiques. Une étude préalable sera menée pour identifier les sites à conserver et à revaloriser, ainsi que pour évaluer les risques naturels. Ce travail fournira aux collectivités les éléments nécessaires à la mise en œuvre des différents dispositifs publics comme le P.E.R, le P.L.U. et le Contrat de Baie de la rade de Toulon.

C'est aussi un travail concret qui permettra de mettre en œuvre un nettoyage d'urgence du site ainsi que des propositions sur le long terme, notamment dans le cadre de l'entretien de la ripisylve. En parallèle, un dispositif d'alerte des crues sera étudié puis mis en route.

Dans un deuxième temps, il s'agit de mettre en œuvre et d'exploiter le patrimoine naturel et anthropique afin d'en faire un axe de développement économique dans le respect des préceptes du développement durable. Les projets de la « Coulée verte », de l'aménagement

de la grotte de la Fougassière, du domaine de la Rippelle et du site de la Touravelle sont les axes de travail prioritaires. Ils permettront d'une part d'atteindre les objectifs du Contrat de Baie (restauration de la qualité des milieux aquatiques) et la valorisation du patrimoine de la rade de Toulon et d'autre part, d'assurer l'autonomie financière de la structure d'ici à trois ans.

Une démarche de qualité axée sur l'éco-développement (normes ISO 14000, Agenda 21...) encadre l'ensemble des réalisations.

Le projet Val d'As, c'est avant tout la réappropriation d'un territoire par ses habitants. C'est le développement d'une culture du risque qui doit s'inscrire comme l'un des axes majeurs de la mémoire collective, tout comme le patrimoine local dont la mise en valeur doit contribuer à transmettre l'héritage de nos anciens vers les générations futures.



Drégrilleur à l'entrée de la partie couverte de la rivière neuve.

1-Etudes

Les différentes phases de la cellule de veille de prévention des risques naturels sur la vallée du Las s'inscrivent dans un schéma global d'études, de projets, d'éducation et d'actions diverses.

Nous proposons de mettre en œuvre une étude globale sur la vallée du Las dès 2004, dans le but d'intégrer le développement durable à l'ensemble de l'activité anthropique. L'objectif est de mettre en cohérence les différents projets collectifs : Val d'As, Coulée Verte, RD 46, Contrat de Baie, patrimoine de la vallée.....). Le but est d'associer le citoyen à une démarche de qualité de réappropriation de son territoire de proximité.

Tout d'abord, il convient de faire un diagnostic préalable (constat et besoin). La première phase de ce diagnostic consistera à mettre en évidence les caractéristiques de la vallée du Las et plus particulièrement de son cours d'eau. Les différents domaines concernés sont la géographie, l'hydrologie, le paysage, la sociologie, la botanique, la zoologie, la spéléologie et le patrimoine...

1.1) Cahier des charges et clauses techniques sur le bassin versant du Las

Avant toute chose, il est primordial d'acquérir des données scientifiques nécessaires à l'étude et à l'interprétation des risques naturels sur la vallée du Las :

- Synthèse des travaux réalisés sur le bassin versant du Las.
- Recherche bibliographique et historique sur les crues du Las.
- Elaboration d'une base de données sur la pluviométrie et les débits.
- Topographie complète de la rivière faisant apparaître les érosions, les embâcles, le lit mineur, le lit majeur, la ripisylve, la pollution...

e) Cette topographie, de la source à la mer, sera publiée conjointement à un rapport (constat et étude d'impact) définissant :

- la situation géographique ;
- les caractéristiques géomorphologiques ;
- les dimensions écologiques (aspects faunistiques, vie piscicole, flore du Las, intérêt ornithologique, invertébrés aquatiques, ripisylve.....) ;
- les dimensions historiques (histoire du canal du Béal, des moulins, l'archéologie...)
- les dimensions hydrauliques (zones inondables, problème des crues, aménagement du Las et conséquences, ouvrages hydrauliques) ;
- les dimensions hydrologiques (bassin versant, bassin d'alimentation, affluents, pluviaux, exutoires et traçages réalisés) ;
- les dimensions anthropiques (alimentation en eau potable, eau d'irrigation, rejets domestiques, rejets industriels, rejets agricoles, rejets horticoles, estimation des déchets et mise en jeu des vies humaines).

Echéancier :

- Avril 2004 : topographie du cours du Las.
- Avril 2004 : rapport de synthèse.
- Mai 2004 : lancement du nettoyage de la rivière.



Sauvetage - Photo : A.TAXIL

1.2- Etude sur le bassin versant du Las

La retenue de Dardennes en eau - Photo : P.MAUREL

Le Las est un cours d'eau peu connu de l'aire Toulonnaise. Aucune étude n'est répertoriée sur son fonctionnement. Cette étude est une étape importante pour la gestion du cours d'eau dans le cadre d'un schéma global d'entretien et de restauration. Cette étude globale du bassin versant abordera les principaux thèmes suivants :

- état physique du bassin versant : état du lit, des berges, des ouvrages, hydrologie, inondation, couverture et imperméabilisation, qualité de la rivière, IBGN, hydrogéologie....
- usage de la ressource en eau : pêche, loisir, barrage, débit réservé dans la rivière, eau potable, rejets au milieu récepteur, assainissement....

Val d'As, issue du projet " Spélé-eau", a mis l'accent sur l'origine des eaux du Las et a contribué à l'amélioration de la connaissance hydrologique des captages d'eau de la vallée.

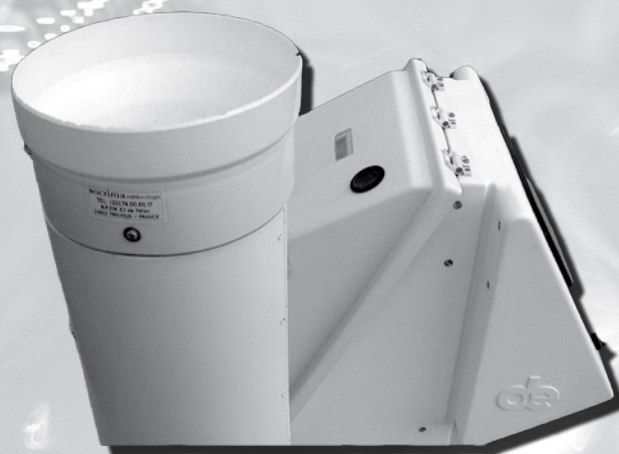
Les résultats de cette première étape permettront de lancer une étude globale sur le fonctionnement du bassin versant et d'alimentation du Las, étape incontournable pour créer la cellule de veille contre les risques naturels.

Val d'As va émettre un cahier des charges qui définira les prochaines études à réaliser. Pour ce faire, Val d'As doit préciser le bassin d'alimentation pour calculer les limites du bassin versant de la rivière du Las.

Les traçages permettront ainsi de déterminer :

- l'existence éventuelle de circulations entre les eaux pluviales du Grand Cap, du Baou, du Faron, du plateau de Tourris, du Mont Caume et les eaux souterraines des exutoires du cours d'eau de la vallée du Las (la Foux de Dardennes, les captages de la CEO/Carrière, la source de Saint Antoine, la Baume de Dardennes et le puits Peyret/Marine Nationale) ;
- la mise en oeuvre d'un système de surveillance hydrologique et météorologique du bassin versant du Las.

Ce système de surveillance permettra d'étudier les précipitations et le débit du Las. Mais pour appréhender l'hétérogénéité des pluies importantes et pour s'assurer de l'identification et de la localisation du maximum de pluies, il est indispensable d'avoir une bonne représentativité de la répartition spatiale des précipitations



tout comme des débits de l'amont à l'aval du Las. Il faudrait au minimum un réseau pluviographique d'une maille de 3 km (1 pluviomètre pour 9 km²) et plusieurs limnigraphes (1 à chaque exutoire et affluent et 4 à 5 sur le Las).

Toutes ces informations vont servir à caractériser l'aquifère et à améliorer les connaissances hydrologiques du système hydraulique du Las (crue millénaire) et notamment de permettre l'anticipation des crues et d'informer en temps réel les services de secours.

En parallèle, des études seront réalisées sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme de la vallée du Las. Un Système d'Information Géographique (SIG) spécifique sera créé. Il prendra en compte l'ensemble de la problématique publique ainsi que les risques d'inondation (simulation des zones inondées).

Ces études permettront de :

- définir des objectifs de restauration ;
- proposer un programme d'actions (qualité des eaux, entretien des berges) ;
- établir une cartographie des zones vulnérables ;
- construire des bassins de rétention ;
- réaliser un dossier d'information ;
- mettre en place un système d'alerte (utilisation d'un SIG pour l'aide à la gestion de crise en période de crue).

Ces études seront coordonnées par le chargé de mission et le directeur de l'association Val d'As et différents organismes indépendants. L'équipe sera aidée par deux techniciens de rivières et une étudiante en géomatique et aménagement durable. Ce travail pourrait aboutir à une révision du PPR sur la vallée du Las (plan de prévention des risques prévisibles).



Echéancier :

- Année 2004 : constat et préparation du cahier des charges des études.
- Année 2005 : mise en place du réseau de surveillance et lancement des traçages.
- Année 2006 : Premiers résultats, poursuite des études, mise en place du plan Vigie-Crue.

1.3) Etude sur les risques naturels et industriels du Las

Les catastrophes d'origine naturelle ou technologique sont devenues une donnée de la vie publique. Les précipitations intenses susceptibles de produire des crues rapides sur le bassin versant du Las peuvent provoquer des inondations dans la vallée.

Val d'As, est l'une des premières associations du Var à vouloir réviser et compléter le plan de secours communal. Celui-ci permettrait de savoir précisément quoi faire et quels moyens mettre en oeuvre en cas de sinistre.

Lorsque survient l'accident grave naturel, responsables politiques, administratifs ou techniques ont alors à réagir rapidement et de façon cohérente pour préserver la sécurité et la salubrité publique.

Il faut :

- identifier les risques ;
- prendre des mesures préventives ;
- répertorier les moyens de lutte ;
- proposer des réponses par la mise au point de plans efficaces.

Suite aux études, Val d'As voudrait créer " Vigie-Crue ", un système d'annonce des crues et de surveillance des débits de la rivière en temps réel.

Le matériel (pluviomètre et limnigraphe) mis en place pour les études hydrauliques du Las servirait également pour Vigie-Crue. Etant donné la problématique des communications en temps de crise, il est convenu d'installer un système autonome en énergie et en communication de diffusion de l'information par système radio. Un serveur centralisé diffusera l'information par l'intermédiaire d'un site Web. Un SIG aidera à la gestion de crise en période d'inondation de la vallée.

Suite à ce projet, Val d'As s'engage à :

- gérer le SIG, le site Web et le système de surveillance Vigie-Crue ;
- diffuser les données, évaluer les risques, et entreprendre des actions d'informations et de sensibilisation auprès de la population.

Ces études et la gestion de ces réseaux seront assurées par l'équipe de Val d'As.

Echéancier :

- Année 2005 : mise en place du système de surveillance
- Fin 2005-2006 : mise en place de Vigie-Crue.



La Rivière Neuve en crue le 18 Janvier 1999 - Photo : A.J TARDY

1.4) Valorisation et développement du potentiel touristique de la zone

L'accessibilité du public aux sites de nature par une démarche éducative est une étape dans cette prise de conscience collective de la problématique environnementale.

Les bases de cet axe de développement ont été posées par un groupe de personnes du quartier au travers de la création de la " Coulée Verte ".

C'est le fil conducteur du développement touristique, c'est le parcours qui, partant du Jonquet, va rejoindre le Revest. Ce sentier qui longera la rivière permettra aussi de découvrir le riche patrimoine historique et anthropique de la vallée avec le Béal, les moulins, la grotte de la Fougassière, le château de la Ripelle et le fabuleux site de la Touravelle. Ces sites abandonnés présentent un intérêt culturel et touristique notoire.

a) Les grottes Toulonnaises :

Toulon est la seule grande ville de France à disposer de cavités souterraines d'importance:

- Saint Antoine avec ses 112 mètres de profondeur alimente une partie de Toulon en eau ;
- la Baume de la Fougassière, avec plus d'1 km de développement, est une des premières grottes de France à avoir été aménagée en 1732, dans le cadre de travaux pour son captage. Cette cavité, au prix de quelques travaux, pourrait être ouverte au public dans le cadre de visites touristiques, et aux scolaires dans le cadre d'interventions pédagogiques et éducatives sur l'environnement (formation des grottes, cycle de l'eau, captage historique, étude des cavernicoles...).

Val d'As se propose de réaliser une étude de marché et de faisabilité, puis le cas échéant d'en être le gestionnaire.



La Touravelle - Photo : P. MAUREL

b) Le Béal et ses moulins :

- la restauration du canal du Béal est en cours de réalisation (voir chapitre dans la partie chantiers);
- le Conseil Général propriétaire du moulin de Saint Antoine voudrait réaliser un écomusée en accord avec le projet de la " Coulée Verte " et du projet Val d'As ;
- en parallèle, la ville de Toulon veut réaliser un inventaire du patrimoine historique qu'elle possède dans la vallée du Las.

Val d'As va réaliser cet inventaire et proposera des projets pour valoriser et lier ces sites à la Coulée Verte.

c) Le château de la Ripelle et la ferme de la Touravelle.

Ces sites appartiennent au Conseil Général et pourraient faire l'objet d'un restaurant associatif en ce qui concerne le château et d'un gîte d'étape pour la ferme de la Touravelle.

Un accueil et un encadrement de qualité



Prise d'eau du Béal à Dardennes - Photo : P. MAUREL



Le Revest-les-eaux - Photo : P.MAUREL

seront assurés au sein du gîte de la Touravelle. Ce site sera avant tout ouvert aux habitants de la vallée en tant qu'espace de nature et d'éducation. Ce serait la base de bivouacs et l'implantation d'une ferme pédagogique pour les centres aérés et les écoles de la vallée du Las.

d) Développement d'activités agricoles.

Le développement d'activités agricoles biologiques pourrait voir le jour sur les bassins versants du Las (notamment sur le site de la Touravelle) par une reconquête des restanques et des plaines alluviales (production oléicole, verger, potager...).

Une partie des produits serait vendue dans les commerces de proximité de la vallée et sur le marché. D'autres activités agricoles artisanales traditionnelles seront mises en oeuvre en fonction des volontés.

Le directeur et l'agent de communication développeront ces projets au fil du temps, moteur économique de Val d'As dans les années futures.

Echéancier :

- Fin 2004 : réalisation de l'étude d'opportunité sur l'aménagement de la grotte de la Fougassière ; réalisation de l'inventaire du patrimoine de la ville de Toulon sur la vallée du Las.
- 2005 : aménagement de la grotte de la Fougassière ; réalisation de l'étude d'opportunité sur la Touravelle
- 2006 : ouverture au public de la grotte de la Fougassière ; lancement d'un chantier de jeunes sur le site de la Touravelle.
- 2007-2008 : ouverture du gîte et de la ferme pédagogique de la Touravelle.

1.5) Le sentier de la Coulée Verte

A partir de ce moment, Val d'As aura assez d'éléments pour envisager et définir la faisabilité d'un projet de liaison verte entre le jardin départemental du Las et l'espace naturel sensible de la Touravelle (départ du GR 99).

Nos deux techniciens de rivières définiront un parcours optimal axé sur l'éco développement afin de lier environnement et protection. Cette étude devra être suivie de conventions de passage, d'acquisitions foncières et de travaux d'aménagement.

Echéancier : Septembre 2004 : cahier des charges et clauses techniques du sentier de la Coulée Verte.



Le Las à Dardennes - Photo : P.MAUREL

1.6) Le label d'éco-qualité et la charte Val d'as

Le présent projet doit faire l'objet d'une évaluation globale mais aussi sectorisée du fait de la spécificité de chaque activité de production (agriculture, tourisme).

Les outils de construction, d'analyse et d'évaluation se déclinent sous différentes formes. Il y a d'une part, les indicateurs retenus lors de la conférence des nations unies sur l'environnement de Rio en 1992 (Sommet de la Terre) et d'autre part, les plans de gestion financière et d'actions commerciales qui regrouperont les variables économiques traditionnelles.

Le Label et la charte Val d'As sont des outils de commercialisation.



2) Education à l'environnement et culture du risque

En parallèle, des actions d'information et d'éducation à la préservation du milieu aquatique seront réalisées de façon ponctuelle tout au long de l'année. Des animations de sensibilisation sur la connaissance du cycle naturel de l'eau et en milieu urbain seront menées auprès des riverains du Las, des scolaires, associations, touristes....

Des supports éducatifs seront créés :

Kits éducatifs, maquette de la vallée, supports vidéos, expositions, plaquettes, journaux, visites de sites etc...

De plus Val d'As organisera chaque année Festisources, le festival de l'eau, des sources et des rivières, qui fédérera la population locale et touristique autour du thème de l'eau. C'est un festival de films sur l'environnement, de colloques scientifiques et une série d'événements qui auront pour objectif de communiquer et de faire prendre conscience de l'existence de la rivière et de ses enjeux. Tous les acteurs de l'eau participeront à ces réunions, conférences et débats publics.

Un chargé de mission et un agent de communication de l'association Val d'As mèneront à bien ces programmes d'éducation à l'environnement. L'équipe sera renforcée par nos deux techniciens de rivières.

Echéancier :

- Octobre-novembre 2004 : « Festisource ».
- Toute l'année : animation rivière.
- Toute l'année : animation cycle de l'eau.



Animation rivière - Photo : R.NICOD

3) Chantiers :



Le Las en aval de la Baume - Photo : T.LAMARQUE

3.1) Chantier d'entretien d'urgence :

À partir de ces études préalables seront mises en œuvre (après concertation avec les différentes associations et collectivités publiques concernées par le bassin versant du Las) :

- une visite guidée pour identifier les secteurs sensibles et ceux nécessitant des interventions d'urgence ;
- la mise en place d'un entretien d'urgence de 1^{er} degré des berges et du lit (enlèvement d'embâcles et de macro déchets divers de l'amont vers l'aval) ;
- la mise en place d'un entretien de 2^{ème} degré portant sur la restauration et l'entretien des cours d'eau ;

Deux techniciens de rivières seront salariés sur l'association. De ce fait, Val d'As pourra mener à terme cette mission. Leur rôle sera :

- la gestion des embâcles ;
- la restauration de la ripisylve ;
- la valorisation écologique ;
- la valorisation paysagère ;
- la protection et la fréquentation ;
- la surveillance et la qualité de l'eau.

Ce projet sera précurseur à la création d'une équipe d'intervention des espaces

naturels (littoral, berges et cours d'eau à l'échelle de l'agglomération), initialement gérée sur le mode de l'économie solidaire et par la suite sur Toulon Provence Méditerranée (TPM). Ce projet rentre dans le cadre du Contrat de Baie de la rade de Toulon et de l'Agence de l'Eau.

3.2) Exposition et supports d'information du public

A partir des études, une synthèse sera réalisée dans le but d'informer le public et les différents acteurs de la vallée.

La création de différents supports de communication est envisagée

En parallèle, une exposition sera présentée, faisant apparaître les différents travaux, sur une dizaine de panneaux sur le cours d'eau du Las ainsi que les différents projets à venir.

Echéancier : Juin 2004 : exposition permanente ouverte au public.

3.3) Restauration du Béal

Mise en œuvre d'un chantier de restauration du Béal concerté entre le département, la ville de Toulon et Val d'As, encadré et dirigé par les Compagnons du Tour de France. Val d'As coordonnera les travaux et en assurera la gestion.

Le directeur de l'association et notre agent de communication surveilleront les travaux et diffuseront une plaquette à la fin de la première tranche de travaux.

Echéancier :

- Juillet 2004 : 1^{ère} tranche de travaux.
- Juillet 2010 : fin de la restauration.



Le Béal - Photo : P.MAUREL

4) Perspectives-Emplois et développement à long terme :

Le suivi des études et des projets :

Cette initiative innovante implique une vision professionnelle de la structure, de la gestion du personnel, des études et activités développées. Un encadrement scientifique constitué d'universitaires et de techniciens de l'environnement durable assurera le sérieux et la validité des opérations réalisées. Un suivi et une évaluation hebdomadaire seront assurés par des réunions spécifiques de travail avec le président, le personnel, les membres du comité scientifique, les associations partenaires et les collectivités publiques et territoriales.

4.1) Pérennisation des emplois

L'organisation de sorties pédagogiques et de Festi-sources en direction des différents publics, sur des sites traditionnels, constitueront la première étape du programme de développement. A court terme ces activités devraient permettre de pérenniser quelques postes.

D'une part, l'entretien, la restauration et la gestion de la rivière, et d'autre part, le suivi, la surveillance et la gestion du réseau hydraulique,



Le Las au Jonquet - Photo : T.LAMARQUE



La Rivière-Neuve en aval du Pont-des-Éaux Photo : P.MAUREL

" Vigie-Crue ", sous tutelle de l'état devraient permettre de maintenir les autres postes.

Le savoir-faire, le concept Val d'As et l'expérience pourraient s'exporter sur d'autres cours d'eau et amener d'autres ressources, notamment pour la création de nouveaux emplois.

Dans le cadre des missions d'études, il est défini que différents sites seront considérés comme majeurs de par leur intérêt environnemental, touristique, patrimonial ou à risque. Val d'As se placera comme gestionnaire de ces milieux pour la surveillance et l'aménagement de ces sites au public.

La gestion de ces sites d'activités de découverte et d'environnement permettra de focaliser le public sur ces initiatives dans le cadre du développement de produits touristiques et pédagogiques. Il sera mis en oeuvre différents aménagements de sites (entre autres, la gestion de la grotte de la Fougassière, la gestion du Béal et du patrimoine de la vallée du las, le gardiennage et l'animation du gîte d'étape de la Touravelle, les animations du sentier de la Coulée Verte, l'agriculture sur le bassin versant du Las ...).



4.3) Les finalités

Rétablir l'équilibre entre l'activité économique, la conservation de l'environnement naturel et patrimonial, la préservation des risques naturels et industriels, tels sont les enjeux de la vallée du Las.

Cette problématique ne peut être mise en oeuvre que dans le cadre d'initiatives collectives. C'est le cas avec la création du Contrat de Baie, de la Coulée Verte, du Contrat de Ville, de la Communauté de Commune Toulon Provence Méditerranée et des différents dispositifs publics d'envergure (Agence de l'Eau, Conseil Général, Conseil Régional, l'Europe, les Fondations....).

Il manque une réelle action de proximité, quelque chose qui implique les gens dans leur quotidien, de façon à ce que chacun prenne conscience de l'importance de la solidarité quand il s'agit de rivière et de son bassin versant.

C'est ce que va mettre en oeuvre Val d'As, avec l'aide d'autres associations dans la vallée du Las. A terme, l'association devrait se transformer en S.C.I.C (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) qui permettra d'associer l'ensemble des acteurs à la démarche entrepreneuriale.



Eolienne de la Touravelle - Photo : P.MAUREL

L'animation et la gestion de ces structures permettront de mobiliser les recettes nécessaires au développement et à la rentabilité.

A terme, le projet Val d'As pourrait être générateur d'une vingtaine d'emplois s'inscrivant dans le développement durable et dans l'égalité des emplois hommes-femmes.



La vallée du Las - vue de la Seyne-sur-mer - Photo : P.MAUREL

4.2) Modalités de professionnalisation et de formation

Un plan de formation sera établi en fonction des besoins de la structure. Il sera revu et corrigé en fonction du désirât du personnel.

La mise en oeuvre de ce plan prend en compte l'ensemble des tâches confiées aux salariés dans un souci de polyvalence. De ce fait, on retrouvera d'une part des formations liées à l'étude du milieu et à la gestion de sites environnementaux et, d'autre part, des formations pédagogiques et constructives sur l'éducation à l'environnement.



La retenue de Dardennes - Photo : P.MAUREL

4.4) Le personnel et qualifications

Philippe Maurel : Directeur de l'association Val d'as - hydrospéléologue.

Qualification : niveau DEUG option culture et communication, BEES option spéléologie-canyon.

Ludovic Frediani : Agent de développement économique.

Qualification : DESS management des P.M.E. et P.M.I., DESS management public spécialisation " Environnement ", Maîtrise de science de gestion, DUT technique de commercialisation.

Thierry Lamarque : Chargé de mission étude / éducation - Technicien traçage.

Qualification : BTS traitement Thermique, BEATEP option enfance et jeunesse, BEES option spéléologie-canyon.

Stéphane Roubaud : Technicien de rivières.

Qualification : Diplôme de Technicien de Rivière et de cours d'eau, CAP cycle et motorcycle option D, Niveau CAP/ BEP automobile.

Laurent Jovet : Technicien de rivières/animateur environnement.

Qualification : BEES option spéléologie, hydrospéléologue, niveau Technicien de Rivières.



Le Revest-les-Eaux vue du Mont-Caume - Photo : P.MAUREL

